



ASBL IMP
La Providence



MVC Proximam
SRJ La Providence
SLS D'une Rive à L'Autre
(SAS'J) La Courte-Echelle



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019

Table des matières

Edito.....	3
Présentation de l'ASBL IMP La Providence.....	4
Investissements Infrastructures.....	5
Historique.....	6
Année en chiffres.....	8
Complexité des situations.....	10
Articulation des services au sein de l'ASBL.....	12
Le SRJ La Providence.....	12
Migration Loustic → ZZ.....	13
Organisation des Pôles.....	14
Le SAS.....	17
Le SLS D'une Rive à l'Autre.....	18
La MVC Proximam.....	19
La Courte-Echelle (SASJ).....	20
Ateliers musicaux.....	22
Un jeune avant tout.....	23
Le Cahier de Bord 4.....	25



ASBL « IMP La Providence »

<http://www.implaprovidence.be>

Rue des Ecoles 103
6740 ETALLE
BELGIQUE

N° d'entreprise : 0417.427.721
MAH210 – MAH459 – MVC265
CB : BE75-0682-3125-0451
Non assujetti à la TVA

Edito

2019 a été une année importante de préparation de l'avenir. En effet, le Conseil d'Administration a démarré un plan de réflexion globale, afin de préparer une amélioration des infrastructures existantes pour un mieux-être de nos jeunes.

C'est aussi une année de démarrage d'une nouvelle initiative avec la création d'un Service d'Accueil Spécialisé de Jour (SAS'J – recherche d'agrément et subsides en cours) qui remplace la structure Kad'école et se veut plus complet sur le plan thérapeutique pour aider les enfants à s'épanouir malgré leurs incapacités à être scolarisés à temps plein.

Dans le même temps, nous avons vu le démarrage du projet Jeune Avant Tout avec l'ouverture d'un lit financé par l'AVIQ-Santé, dispositif réservé aux jeunes présentant une problématique complexe.

Cette année a aussi permis de pérenniser notre projet d'agriculture sociale avec divers partenaires fermiers et maraîchers en Gaume. Ce projet permet l'accueil de bénéficiaires pour découvrir une passion, retrouver un contact à la nature et l'essentiel. De l'autre côté, cela permet de favoriser l'inclusion de nos bénéficiaires et sortir le monde agricole de son mode de vie solitaire.

Nous avons aussi pu traverser des épreuves ensemble, comme la perte de notre bien-aimée collègue, Sonia Philippe qui travaillait comme puéricultrice auprès des plus petits le matin dans leur préparation au départ à l'école et continuait sa journée pour nous concocter de bons petits plats en cuisine. Sa mémoire est encore bien vivante dans nos murs et cette expérience a permis une fois de plus de sentir toute solidarité et bienveillance qui se partage et s'incarne dans nos lieux de vie.

Enfin, 2019 a été une année importante pour interroger l'approche de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans nos pratiques. Ce groupe de travail a aussi été accompagné d'un autre groupe sur l'usage des multimédias dans une pédagogie moderne et contemporaine afin d'outiller au mieux les publics que nous accompagnons. Nous poursuivrons ces travaux en 2020.

Nous en profitons pour remercier les professionnels et les équipes ainsi que tous les partenaires et familles qui nous accompagnent dans la réalisation de projets de vie structurants et positifs pour nos bénéficiaires.

Pour le staff de direction & le Conseil d'Administration
Jérôme Lequeux, Directeur



Présentation de l'ASBL IMP La Providence



L'ASBL « Institut Médico-Pédagogique La Providence » a pour but d'apporter toute aide spirituelle, morale, corporelle et matérielle, dans le cadre des soins et prestations de toute nature, à toute personne nécessitant un encadrement éducatif et pluridisciplinaire spécialisé en vue de leur insertion dans la vie sociale et de leur formation, dans un dispositif d'hébergement et de suivi post-hébergement.

Nos valeurs sont la considération de chaque individu en tant qu'être unique et ce, dans un processus continu d'amélioration de la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et des soins aux personnes. Pour ce faire nous favorisons l'autodétermination, l'autonomie et la créativité par le biais d'une posture apprenante, tant au niveau des bénéficiaires, des professionnels que des partenaires de l'ASBL.

L'association comprend d'une part, un **Service Résidentiel pour Jeunes** « La Providence » agréé par l'AviQ Han (MAH 210) qui accueille des enfants et de jeunes adultes souffrant de troubles du comportement (catégorie 140) et de déficience légère (catégorie 111) ou modérée (catégorie 112); ainsi qu'un **Service de Logements Supervisés** « D'une rive à l'autre » (MAH 459) avec les mêmes populations mais dans l'âge de transition 16-25 ans. D'autre part, une **Maison de Vie Communautaire** « Proximam » (MVC 265), subventionnée par la Région Wallonne, qui accueille des femmes-mères avec ou sans l'enfant dans un dispositif d'aide à la parentalité.

D'autre part, nous avons mis en place en 2019 sur fond propre, un **Service d'Accueil Spécialisé pour Jeunes** « La Courte-Echelle » qui propose, un accompagnement complémentaire en journée à des enfants pris en charge au sein du SRJ.

Investissements Infrastructures

L'année 2019 a été une année importante pour penser les objectifs stratégiques de l'ASBL. Dès lors, un plan d'amélioration des lieux de vie de nos bénéficiaires est une priorité. Un plan à l'horizon 2025-2030 vise à fournir une chambre individuelle pour chacun. Nous verrons le déploiement des solutions durant les prochaines années.

Nous avons consacré quelques unes de nos ressources pour améliorer les lieux de vie des Galopins dont l'unité a entièrement été rafraîchie, dotée d'une nouvelle cuisine équipée et de nouveaux meubles de salle à manger.

Les couloirs et accès ont été rénovés pour améliorer l'accueil des visiteurs et réparer les sols abîmés.

Nous avons hélas eu quelques menus dégâts avec les sanitaires et avons procédé au remplacement de toutes les évacuations d'eau.

La cuisine centrale a été entièrement rénovée et achevée en 2020 pour répondre plus adéquatement aux normes d'hygiène et améliorer le service de cuisine pour les résidents du SRJ.

La cour a été finalisée (début des travaux en 2018) avec des équipements sportifs et de loisirs.

Le SAS'J la « Courte-échelle » a été installé dans les bâtiments du presbytère qui ont été aménagés à cet effet.

Les bureaux des professionnels thérapeutiques ont été rénovés et meublés entièrement pour répondre plus adéquatement aux besoins des bénéficiaires.



Historique



1854

Le Baron Vanderstraten effectue une donation à la commune d'Etalle. Il s'agit d'un bâtiment situé au 103, Rue des Ecoles. Il est cédé en héritage à la seule condition qu'il soit occupé par la congrégation des Soeurs de la Providence (Champion-Namur) et serve à des fins sociales. C'est ainsi qu'une école de petites filles est implantée au centre du village. Ces enfants fréquentaient l'école de façon irrégulière selon les contraintes familiales (enfants au travail...) et le bon vouloir des parents.

1904

Une école ménagère est créée. Elle répond aux besoins des jeunes filles venant d'un milieu rural.

1949

Soeur Andréa Servais, la « fondatrice » de l'IMP, est détachée sur Etalle par les Soeurs de la Providence de Champion, afin d'y enseigner les cours généraux.

1976

Création d'un enseignement secondaire professionnel spécialisé

1977

L'IMP « La Providence » se constitue en ASBL le 8 septembre 1977 – Moniteur belge 7917-7935 page 3689-annexe 2,1.

1986

Michel Krier, Directeur faisant fonction plein temps, remplace sœur Andréa Servais qui prend sa retraite.

1988

Jean-Marc Nottet, ancien éducateur, prend la place de directeur

1991

Marc Ancion devient directeur. Il entame une ère de restructuration des équipes, de rénovation des bâtiments et de changement des mentalités.

1993

Échange des bâtiments de l'IMP à la rue des Ecoles 103 (ensemble du site) et des bâtiments sis rue du Moulin 18 à la commune d'Etalle.

1996

Création de Proximam, dispositif permettant à un enfant de vivre à l'IMP « La Providence », entouré d'adultes bienveillants tout en bénéficiant de la présence de sa maman.

2007

Création d'un SRT (Service Résidentiel de Transition qui deviendra plus tard le SLS) pour majeurs et grands adolescents.

- 2004** Le Service Proximam, initialement conçu par l'IMP, devient une association sans but lucratif et est agréé par la Région Wallonne sous le label « Maison de Vie Communautaire ».
Création du SAS : Unité de vie à la préparation à l'autonomie.
- 2010** Le service Proximam quitte les bâtiments de l'IMP pour s'installer dans un bâtiment à la rue du Moulin 27.
Face à l'institut, Rue de Virton, 4 – construction d'un immeuble de 8 appartements privatifs pour le SLS, d'un atelier et de 4 garages.
Un bâtiment est donné par les sœurs de la Providence à Cutting dans les Vosges. Celui-ci est aménagé en centre de vacances pour les jeunes de l'IMP.
Création d'une nouvelle unité de vie, « les Zig zags »prenant en charge des adolescents(es) ayant un déficit mental plus marqué.
- 2012** Création de Kad'école, service permettant aux jeunes en difficulté avec l'école de pouvoir retrouver d'autres repères, travailler ses difficultés dans un cadre structuré mais plus individuel dans le but de pouvoir maintenir une scolarité.
- 2015** Installation de bureaux au presbytère pour les prises en charge thérapeutiques tels que l'atelier musique, l'espace psychomotricité et portage, l'atelier d'apprentissage à l'autonomie, l'espace Fitness et sport de lutte, le bureau de la psychologue et du pédopsychiatre.
- 2017** Changement de direction avec la prise de fonction de Jérôme Lequeux, jusque-là psychologue et thérapeute exerçant dans l'ASBL auprès des enfants.
La même année, Proximam s'étend et intègre un nouveau bâtiment au lieu dit « Lenclos » à Etalle.
- 2018** Renforcement du soutien scolaire in vivo avec l'augmentation du temps de travail de la logopède qui intervient dans les écoles pour coordonner au mieux les remédiations et les apprentissages.
Première publicité concernant le Cahier de Bord, notre outil de gestion d'informations pédagogiques, médicales et organisationnelles, dans le but de partager le logiciel à d'autre structure.
Début du Projet Wallon de Développement Durable « l'Agriculture Solidaire en Gaume » soutenu par la Wallonie et par l'Europe. Ce projet consiste à accompagner tous les jours en individuel , un seul bénéficiaire à la fois au sein d'une ferme auprès de l'agriculteur durant une demi-journée.
- 2019** Création d'un Service d'Accueil Spécialisé de Jour (SAS'J – recherche d'agrément et subsides en cours) qui remplace la structure Kad'école et se veut plus complet sur le plan thérapeutique pour aider les enfants à s'épanouir malgré leurs incapacités à être scolarisés à temps plein.
Démarrage du projet Jeune Avant Tout avec l'ouverture d'un lit financé par l'AVIQ-Santé



L'année en chiffres



ASBL **IMP** La Providence

76 Travailleurs (64,4 ETP*)

66 employés (55,1 ETP*) - 10 ouvriers (9,3 ETP*)



49 femmes (40,9 ETP*)



27 hommes (23,5 ETP*)



3 directeurs (3 ETP*)



4 membres du service
médical (0,75 ETP*)



39 éducateurs (36,7 ETP*)



10 membres du service paramédical
et psycho-social (7,1 ETP*)



3 membres du service
administratif et
informatique (2,9 ETP*)



8 chefs éducateurs (7 ETP*)



La Courte-Echelle : Service d'Accueil Spécialisé de Jour (SAS'J)

5 travailleurs (4 etp*)



PWDR : Agriculture Solidaire

3 accueillants et 10 bénéficiaires



Accueil de jour

389 journées de présences
Soit 97,25 journées par mois
Moyenne 5 jeunes par jour



Décollage : Aide à la scolarisation

140 demi-journées de présences en charges individuelles
Soit 2 jeunes par jour scolaire



Activités de pratiques professionnelles

92 demi-journées de renvois scolaires transformées en journées de
pratiques professionnelles et occupations intelligentes.
Soit 1 jeune par jour en individuel.



Soutien intensif en milieu scolaire

21 prises en charge individuelle par semaine



Service de logement supervisé (SLS)

2 travailleurs (1 etp*)



6 garçons
Moyenne de 3,78 belges



Maison de vie communautaire (MVC)

6 travailleurs (3,2 etp*)



Maison collective « Phase 1 »
« **Maisonnée de Lenclos** »
4 femmes et 4 enfants



Appartements « Phase 2 »
Rue du Moulin 27
3 femmes et 6 enfants



Suivi post-hébergement « Phase 3 »
Suivi : 1 femme et 1 enfant



Service Résidentiel pour Jeunes (SRJ)

66 travailleurs (59,2 etp*)



28 lits agréés belges



52 % garçons



48 % filles

27 lits agréés étrangers



Luxembourgeois 72,7 %
9 sorties – 10 entrées



84,5 % garçons



15,5 % filles



Français 27,3 %
1 sortie – 6 entrées



86,4 % garçons



13,6 % filles

(*) Équivalent Temps plein

Complexité des situations

Les acteurs de terrain du secteur de la santé mentale, du handicap, de l'aide à la jeunesse, interpellent conjointement depuis de nombreuses années les autorités politiques et administratives sur les difficultés de prise en charge d'un certain nombre de jeunes en difficulté, en raison de la complexité de leurs situations et de la transversalité des réponses qu'il conviendrait d'y apporter.

Les difficultés de ce public ont suscité par ailleurs de nombreuses études et mobilisé des groupes de travail dans les trois secteurs principalement concernés. De nombreux rapports ont permis de comprendre plus finement la difficulté de prise en charge de ces jeunes, et aussi les mécanismes qui conduisent le système à l'impasse, avec comme conséquences des exclusions à répétition, notamment des structures résidentielles d'aide et de soins.

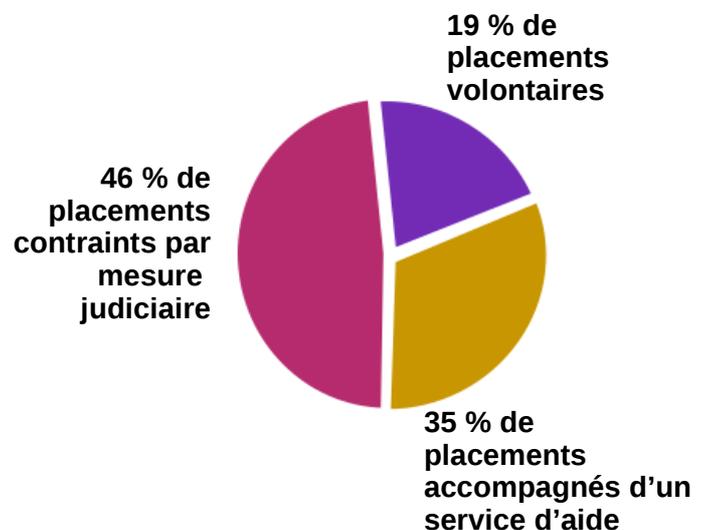
La plupart des jeunes accueillis dans le SRJ présentent souvent des difficultés multiples que nous regroupons en 3 types qui peuvent se cumuler :

- Une déficience intellectuelle et/ou des troubles du comportement pouvant notamment déboucher sur des violences envers eux-mêmes, les personnes et les biens (notre agrément de base);
- Des troubles psychiques et de santé mentale ;
- Des problèmes familiaux impliquant l'action de services spécialisés dans l'aide et la protection de l'enfance.

D'ailleurs, sur les situations suivies par notre service, 19 % sont des placements dits volontaires ; 35 % des situations bénéficient d'une mesure d'aide et d'accompagnement volontaire par un service ; 46 % sont des placements dits contraints par mesure judiciaire et de protection.

Nous constatons que de plus en plus d'enfants sont déparentés et sans réseau, ce qui complexifie la vie institutionnelle et en collectivité car ils ne peuvent pas « s'oxygéner » en dehors de la collectivité et leur socialisation est tributaire des moyens humains disponibles pour individualiser leur accompagnement au quotidien. Aussi, nous constatons une augmentation des difficultés des organismes à se coordonner pour donner l'accès à l'assurabilité minimale des enfants en termes de soins de santé et besoins médicaux. De plus, les besoins en vêtements, activités de loisirs et frais scolaires sont souvent le sujet d'âpres négociations et batailles administratives. Sans réponse à ces besoins de base, il est impossible de démarrer un travail thérapeutique plus élaboré.

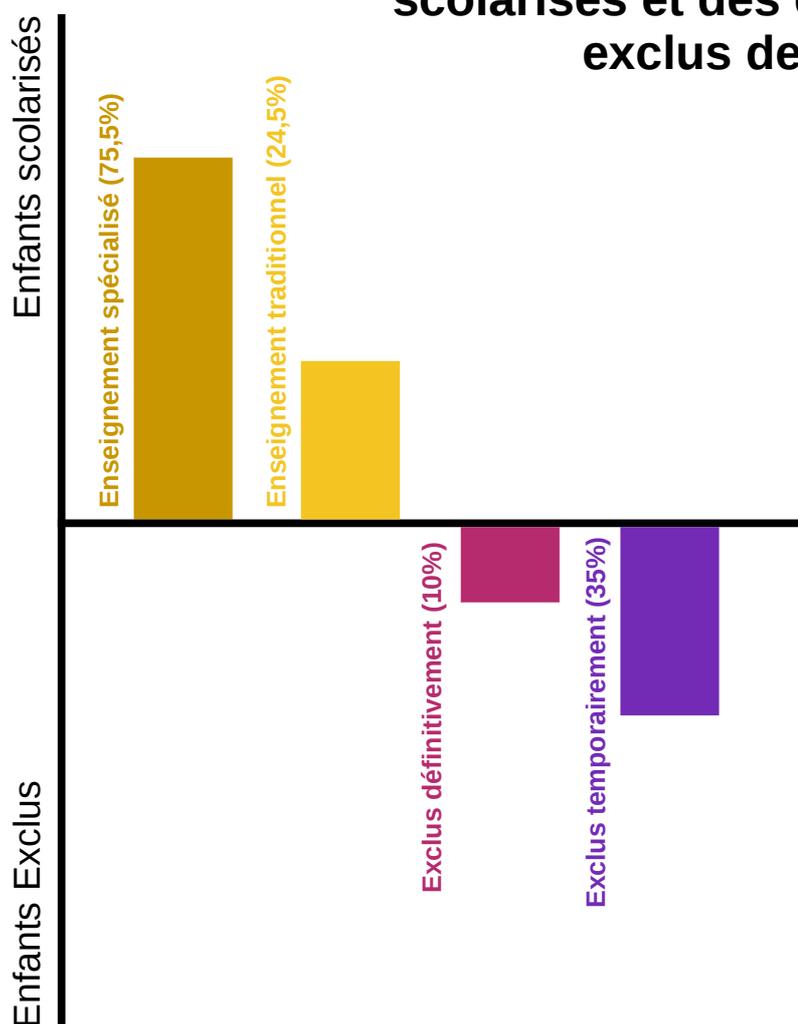
Types de placements au sein de notre institution



En termes d'intégration, les difficultés des enfants accueillis ne permettent pas d'accéder à une scolarité dite traditionnelle (seulement 24,5 %) et ils bénéficient d'un enseignement spécialisé (75,5 %) pour répondre à leurs besoins spécifiques, enseignement primaire et secondaire confondus. Et malgré cela, bon nombre de ces jeunes sont souvent exclus temporairement (35%) ou définitivement (10%) de l'enseignement spécialisé pour leurs troubles du comportement, raison de cette orientation à la base. Ceci explique le développement de notre service la Courte-Echelle et de nombreuses initiatives et collaborations en construction avec le monde scolaire (écoles, PMS, commissions et plateformes).

L'objectif premier de notre prise en charge est de mettre fin pour le jeune aux ruptures à répétition, en garantissant un encadrement adapté et un lieu de vie où il pourra se (re)construire en collaboration étroite avec les partenaires au sein des réseaux et les personnes de référence pour le jeune (au niveau familial ou scolaire notamment). L'objectif final est de permettre à chaque jeune de s'établir dans le milieu de vie qui lui convient le mieux.

Pourcentage des enfants scolarisés et des enfants exclus de l'école



Le SRJ La Providence

Notre Service Résidentiel pour Jeunes accueille des enfants et de jeunes adultes souffrants de troubles du comportement (catégorie 140) et de déficience légère (catégorie 111) ou modérée (catégorie 112).

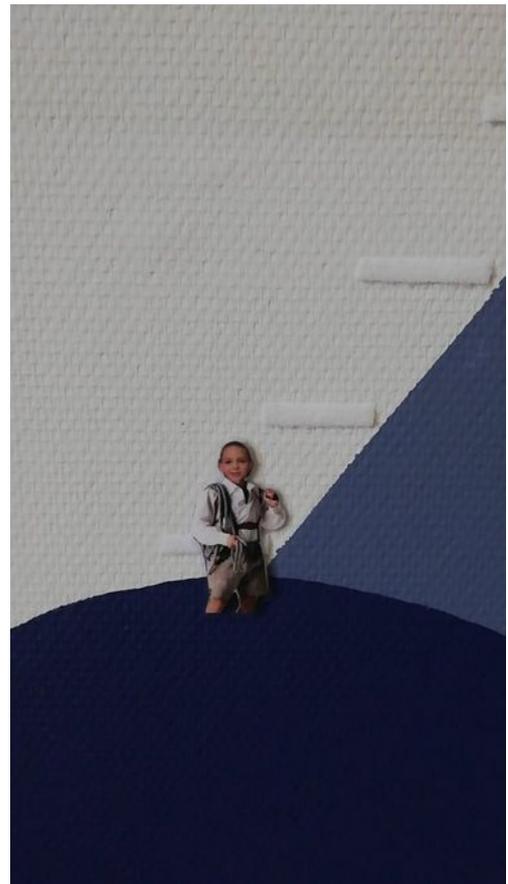
Il existe différentes unités de vie prenant en charge nos bénéficiaires en fonction de leurs âges et de leurs situations, afin de les encadrer au mieux et de leur fournir des balises pour la vie de tous les jours:

- "Galopin": pour les enfants de 5 à 12 ans.
- "Aquarelle": pour les jeunes filles à partir de 12 ans.
- "Micado": pour des garçons de 12 à 14 ans.
- "Véga": pour des jeunes de 15 à 18 ans qui ont besoin d'une guidance constante dans la vie de tous les jours (hygiène, habillement, propreté ...)
- "Zig-Zag": pour des jeunes de 10 à 18 ans souffrant de déficiences sociales et émotionnelles importantes et qui ont besoin de plus d'attention que ceux des autres groupes. Ces jeunes n'ont généralement pas accès aux relations construites avec les pairs et ont besoin de l'adulte pour médiatiser leur relationnel.
- « Le Sas » : hébergement centré sur la mise en autonomie, sur un principe communautaire.



Migration Loustic → ZZ

Au cours de l'année 2019 l'unité des Zig-Zags s'est agrandie en accueillant l'ancienne unité des Loustics (autrefois rattachée aux Galopins) et peut maintenant accueillir 12 enfants ou adolescents répartis sur 2 groupes. Ce qui permet à l'équipe éducative (qui a, elle aussi, beaucoup évolué cette dernière année) de proposer une prise en charge basée sur les rythmes et besoins individuels de chaque jeune. Le quotidien est marqué par les rituels et beaucoup de supports visuels pour structurer ces enfants à besoins très spécifiques.



Il y a toujours eu une transversalité et solidarité entre les équipes éducatives qui accueillent les différents jeunes. En 2019, pour permettre une meilleure cohérence dans la prise en charge des jeunes, nous avons plutôt centré une organisation sous forme de deux pôles. Le premier est plus spécialisé dans les dynamiques adolescentes qui nécessitent d'éprouver les règles et apprendre la négociation et la responsabilisation. Le second est plus spécialisé dans l'accueil des petits ou jeunes à problématiques plus envahissantes avec un accent sur les rituels et routines du quotidien qui permettent une meilleure sécurisation des enfants dans la construction de repères clairs.

Pôle 1

Aquarelle

Changement d'équipe

Bouleversement en ce début d'année scolaire. Mélina Cheffe-éducatrice depuis 16 ans, s'en va vers de nouveaux horizons. Olivier prend le relais dans son rôle de chef éducateur. **Un management différent** s'impose alors à l'équipe, **un souffle nouveau** redonne de **l'élan dans les perspectives éducatives** des Aquarelles et leurs outils :



Charte

En concertation avec l'équipe et les jeunes, nous avons remanié la charte de vie existante pour l'afficher dans les endroits appropriés. Cela nous a permis de redonner aux filles **les lignes conductrices d'une vie en groupe sereine et respectueuse** de chacun. Nous pouvons à présent nous y référer davantage et utiliser cette charte comme tiers (garante du cadre) établi ensemble et non de manière unilatérale.

Photo

La photo est un média vecteur de réflexion. Dans la société, l'image est omniprésente, il nous semble important de travailler ces différentes dimensions : image de soi, respect de soi et des autres, s'échapper du pouvoir manipulateur des médias etc . Au même titre que la musique, la photographie est un langage universel. Sublimier les regards, les relations par la photo est essentiel dans ce travail qui permet une revalorisation de l'estime et de l'image d'elles-mêmes... L'affichage des photos est également vecteur de sentiment d'appartenance au groupe de vie, à la maisonnée, à la vie !

Véga

L'année 2019 a été marquée par un réajustement de notre charte d'unité ainsi qu'un renouvellement partiel de l'encadrement éducatif.

Charte 2019

La charte 2018 ayant montré ses limites dans certaines circonstances, c'est pourquoi nous avons réajusté son contenu afin de garantir une plénitude propice au bien être de chacun d'entre nous.

Les discussions hebdomadaires entretenues entre l'équipe et le groupe de jeunes ont permis de repenser la charte et à chacun d'y contribuer.



Micado

Les pré-adolescents accueillis dans l'unité de vie des Micados vivent une période pleine de changements. C'est d'autant plus difficile pour nos jeunes qui ont vécus ou vivent encore des situations compliquées. L'équipe éducative tente de trouver un équilibre entre développement personnel et recherche de bien-être. Pour ce faire, de multiples activités sont mises en place pour susciter des découvertes et stabiliser le besoin de défoulement des enfants, notamment à travers le sport.

De manière régulière, nous continuons à mettre en place des activités plus exceptionnelles durant les week-ends et congés scolaires (séjours extérieurs, camping, activités culturelles,...).

Les enfants se font attirer par les écrans ! L'équipe tente de gérer au mieux cet aspect en trouvant un juste équilibre entre liberté, sensibilisation et limites.

Malgré le départ de l'un de nos coéquipiers, une éducatrice expérimentée nous a rejoint venant de l'unité des Galopins.

Ces changements ont été compensés par le fait que l'équipe est restée la même. Cela a permis de stabiliser le groupe tout en apportant des touches de nouveautés auprès des jeunes.

Un jeu d'équilibriste

Les jeunes adolescents ont parfois difficile à accrocher, comme déçus par les adultes et en difficulté de leur ré-accorder leur confiance. Tout l'enjeu de notre unité aujourd'hui est d'être suffisamment contenant avec des balises fixes et claires, tout en permettant de déplier un relationnel positif. Ce juste équilibre amène à interroger constamment nos pratiques entre la liberté et une forme d'exploration et laisser-faire, en opposition avec un cadre clair et la confrontation aux règles et interdits de la société qui protègent, rarement intégrés par notre public.

Pôle 2

Galopin

Depuis début décembre 2019, l'équipe des galopins a accueilli un nouveau chef éducateur. Nous avons aussi renforcé l'équipe.

Ces changements ont donc eu des impacts sur le quotidien des enfants tant au niveau des rituels que de la prise en charge ;

Les éducateurs dispatchent les enfants lorsqu'ils reviennent de l'école afin d'avoir des petits groupes dans plusieurs pièces de l'unité. Cette pratique permet à l'enfant d'être plus concentré sans être parasité par les va-et-vient des autres enfants et lui permet de faire ses devoirs plus rapidement qu'auparavant. Afin d'avoir une efficacité optimale, plusieurs aménagements ont dû être opérés.

D'un point de vue pédagogique, une météo comportementale a été mise en place. Ce projet a pour but de permettre à l'enfant d'évaluer ses comportements dans l'unité de vie et de voir s'il a bien adhéré aux différents rituels.



Étant donné qu'il y a des enfants avec des troubles de l'agitation ainsi qu'un surpoids conséquent, la dépense physique est fortement mise en avant lors d'activité ou bien lors des différents camps.

Zig-Zag

Compte tenu des spécificités rencontrées dans notre unité, nous nous efforçons d'offrir aux jeunes des activités leur permettant de s'ouvrir au monde, de se socialiser mais également de stimuler leur autonomie en respectant leur rythme et leurs compétences. Nous avons lancé différents projets dans ce sens :

- Projet extérieur : activité pour les plus âgés : apprentissages de la vie en société – courses – comment se retrouver dans un magasin – interactions sociales – etc.
- Asinerie : relationnel à l'animal – activités à la ferme – prendre soin de l'autre – valorisation – sentiment d'utilité – etc.
- Aménagement d'unité : besoin de se ré-appropriier son espace de vie – meilleure utilisation de l'espace.
- Espace bien-être : besoin d'un endroit cocoon, relaxant permettant d'éveiller la sensorialité de la personne stimulée grâce à une relation privilégiée, sécurisante, réduisant les tensions.

Camp marche

C'est la deuxième fois que l'unité organise ce type de camp. Sur base d'un circuit établi sur 3 jours, entre le 23 et le 26 juillet 2019, les jeunes ont pu parcourir plus ou moins 45 km à pied mais aussi en voiture à travers les Ardennes pour relier des localités historiques telles que Bastogne ou Verdun pour leurs hauts faits durant la 1^{er} et la 2^e guerre mondiale. Ce périple fut l'occasion aussi pour le groupe de vivre ensemble en continu au profit de l'entraide et de l'amitié : des valeurs indispensables si l'on veut faciliter la cohabitation au sein d'une unité qui est maintenant installée, depuis juin 2018, au centre du village.

Marché de Noël

Cette opération est, elle aussi, devenue une habitude au mois de décembre. C'est la troisième fois qu'elle se tient au Marché Fermier de Han, près de Tintigny. Nous y avons tenu notre stand en proposant à la vente des allume-feux bio, des bourses en cuir fait-main ainsi qu'un apéritif artisanal à base de laurier baptisé "Galorié". Grâce à cette opération et les bénéfiques récoltés, l'argent est à chaque fois destiné à financer en grande partie le camp de l'unité.

Job étudiant

La mise au travail des résidents durant les vacances d'été est une autre activité "imposée" aux jeunes afin qu'ils puissent s'essayer au monde du travail avec les contraintes et les avantages d'une telle activité (la satisfaction d'avoir réalisé un travail, une rémunération en échange de celui-ci, le sens du travail bien fait, etc ...)

Arrivée de 3 jeunes au sein de l'unité

Si l'objectif de l'unité est de préparer ses résidents à finaliser leur projet scolaire et à élargir leur autonomie, il est normal que l'unité plus vite qu'une autre comptabilise des départs et forcément des arrivées. En février, en septembre et en novembre 3 nouveaux jeunes ont pu rejoindre le SAS en ayant au préalable réalisés des périodes d'immersion concluantes. Tandis qu'à la fin de l'année l'un d'eux nous quittait déjà pour rejoindre un autre service mieux adapté.



Le SLS D'une Rive à l'Autre

Les objectifs et moyens préconisés dans le rapport d'activités précédent restent inchangés. La population actuelle est la même que l'année dernière . Un effet de présence un peu plus intensif par l'éducatrice en semaine a été mis en place depuis le mois de septembre.

Le gros changement structurel est dans la mise en place d'un appartement en post-hébergement pour permettre à des jeunes adultes ne nécessitant plus une prise en charge S.L.S. de pouvoir expérimenter une autonomie dans un appartement à loyer modéré, tout en pouvant toujours compter au besoin sur les conseils avisés de l'équipe du service. L'objectif peut être aussi de pouvoir passer le relais à un service d'accompagnement qui pourra accompagner le bénéficiaire dans une autonomie plus complète.

Au stade actuel, un jeune adulte travaillant dans une entreprise de travail adapté bénéficie de cette structure.

L'adaptabilité aux différentes problématiques rencontrées reste le maître mot de l'accompagnement proposé par l'équipe du service . Outre les soutiens classiques (gestion administrative et financière, soutien psychique, effet de présence, réunions individuelles régulières,...) des objectifs spécifiques sont ainsi mis en avant :

- Préparation pour une autonomie complète pour un jeune fin de l'année scolaire dont les projets vont l'amener à trouver une chambre d'étudiant en ville pour entamer un nouveau cursus scolaire
- Accompagnement dans la recherche d'emploi, puis, soutien aussi bien mental qu'administratif depuis que le bénéficiaire a trouvé un travail.
- Soutien rassurant et contenant dans la gestion journalière (occupationnelle, du rythme de vie,...) du bénéficiaire, avec un regard avisé sur certains troubles psychiques.
- Soutien et travail sur les perspectives pour un jeune adulte en fin de cursus scolaire.



La MVC Proximam

En 2019, nous avons obtenu le soutien de Viva For Life après avoir introduit une demande de projet « aide à la parentalité ». Dès lors, nous avons pu engager une psychomotricienne et une puéricultrice, à mi-temps chacune, afin d'atteindre les objectifs du projet.

En partant des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant la puéricultrice tente de :

- apporter un regard différent et complémentaire à l'équipe,
- accompagner les enfants vers une autonomie qui correspond à leur âge,
- accompagner les mamans dans leur rôle maternel,
- assurer la sécurité physique des enfants.

La psychomotricienne renforce les expériences motrices et le développement de l'enfant, la prise de confiance en soi, l'imaginaire tout en tissant les liens entre la maman et l'enfant par des prises en charge individuelles des enfants dans la salle de psychomotricité mais également dans le quotidien sur le lieu de vie de la famille. Elle propose également des séances vidéo-filmées afin d'analyser l'accordage entre la mère et l'enfant et d'attirer l'attention sur les points positifs et les points à améliorer quant aux attitudes parentales.

Depuis le mois de janvier nous participons également à un groupe de travail autour de la question de l'accompagnement dans la parentalité des personnes porteuses de handicap. Ce groupe est constitué de différents services travaillant la parentalité mais également de personnes de services de l'ONE, de l'aide à la jeunesse et des droits de l'enfant.

En 2019 nous avons accompagné 6 dames et 12 enfants

- 2 enfants de moins de 3 ans vivant avec leur maman
- 1 enfant de 4 ans, en SRG suivi et soutien à la parentalité pour les visites et rencontres
- fratrie de trois enfants (7-8-10 ans) dont 1 enfant est pris en charge par le SRJ de l'asbl, les deux autres enfants sont en famille d'accueil
- fratrie de trois enfants (8-12-14) dont 2 enfants sont pris en charge par le SRJ de l'asbl et l'autre est en SRJ à Ethe
- 1 fratrie de trois enfants (7-8-14) dont 1 enfant est avec sa maman, 1 enfant est pris en charge par le SRJ de l'asbl et 1 enfant est en SRJ à Habay

Nous avons également accompagné une famille en post-hébergement.



La Courte-Echelle – SASJ

Le service d'accueil spécialisé pour jeunes est un service de jour qui propose, actuellement, un accompagnement complémentaire en journée à des enfants pris en charge au sein du SRJ.

A l'heure actuelle, l'équipe accompagne des jeunes qui, en raison de leur handicap et de leur profil singulier sont en incapacité partielle ou totale de se rendre à l'école. En effet, leur parcours particulier nécessite, à un moment donné, du fait de leur indisponibilité aux apprentissages scolaires, une prise en charge individuelle éducative, complémentaire à la prise en charge adaptée portée dans l'unité de vie qui l'accueille, à l'accompagnement médicale, thérapeutique, psychologique et sociale proposé et dont l'intensité est variable en fonction de leurs besoins spécifiques.

L'objectif principal de cet accompagnement vise à proposer durant les heures scolaires un espace de vie protecteur et thérapeutique, avec pour premier but l'apaisement du jeune et par la suite sa ré-inclusion, partielle ou totale, si elle est possible, dans le milieu scolaire voir son intégration sociale.

Le SASJ vise à une intégration scolaire, sociale ou culturelle de la personne handicapée.

Il s'agit de favoriser l'épanouissement et l'inclusion des jeunes dans la société en tenant compte de ses besoins spécifiques.

L'action portée par l'équipe éducative prend en compte la singularité (besoins, ressources, freins) de chaque jeune accueilli pour établir son projet d'accompagnement.

Actuellement notre prise en charge s'articule principalement autour

- **d'activités créatives utilisées à fins thérapeutiques** comme : la cuisine, le modelage, la couture, la peinture, ...
- **l'agrothérapie** par le soin aux animaux, le jardin et les journées découvertes à la ferme (via le projet PWDR)
- **d'activités ludothérapeutiques** qui visent l'acquisition ou la conservation de connaissances, de compétences et de comportements. Le jeu, aide chacun à mieux comprendre son propre comportement, à identifier ses modalités d'interactions avec les autres, à se connecter à ses émotions ou à son intuition, à s'exprimer et à laisser place à sa spontanéité.
- **d'activités diverses incluant des processus cognitifs (jeux de rôles, écritures, photos, informatiques, ...)** tels que la perception, l'apprentissage, la mémoire, le langage et la pensée
- **d'activités centrées sur le travail scolaire**, le renforcement d'apprentissage, la motivation, l'estime de soi, l'identification de ses ressources et de la manière dont le jeune apprend à apprendre tout en stimulant son attention, sa mémoire et en renforçant sa compréhension et sa confiance en lui.

L'agriculture solidaire en Gaume (Projet Wallon de Développement Rural – Mesure 16,9 – avec le soutien de l'Europe)



Suite aux difficultés liées à leurs problématiques intellectuelles, émotionnelles et relationnelles, ces jeunes ont dans leur évolution peu de perspectives d'insertion professionnelle, peu d'éléments de gratifications personnelles et un horizon qui se limite souvent aux quatre murs de l'institution.

Une de nos préoccupations est donc de leur permettre de vivre des moments gratifiants et de s'ouvrir plus au monde, en ayant une vraie place. Concrètement, le projet consiste à accompagner tous les jours en individuel, un seul bénéficiaire à la fois au sein d'une ferme auprès de l'agriculteur durant une demie journée. Il participe activement à la vie et aux activités que l'accueillant propose. L'accompagnement se fait via un éducateur. Pour se faire l'Institut Médico-pédagogique la Providence a recruté deux éducateurs mi-temps pour assurer le suivi individuel des bénéficiaires et répondre aux demandes et interrogations de l'accueillant. Une évaluation est faite quotidiennement avec l'agriculteur sur l'évolution du projet.

Ce projet de collaboration avec les agriculteurs permet à la fois d'établir de nouvelles relations privilégiées et de découvrir de nouvelles activités. Pour les bénéficiaires, c'est aussi un moyen de se donner de nouveaux objectifs à court et moyen terme et surtout de retrouver un sentiment d'utilité si nécessaire à l'estime de soi. Les différents besoins identifiés avec ce programme sont donc :

- 1.** Développer un projet pédagogique sur le long terme où la personne pourra s'épanouir, développer son autonomie, son estime et la confiance en soi (à des fins thérapeutiques).
- 2.** Faire découvrir un environnement rural, dans une ferme, (maraîchage, élevage bovins, élevage ovins) au cœur d'une exploitation ou d'un élevage et de la faire sortir de l'environnement habituel qu'elle connaît afin qu'elle soit au contact de la nature et/ou des animaux.
- 3.** Faire découvrir des occupations, des activités intelligentes, une passion dans un cadre familial et reposant où la personne se sent accueillie sans jugement afin de se reconnecter à soi-même, vivre à son rythme. Cela pour lui permettre de se responsabiliser par l'accomplissement de tâches confiées et de développer sa satisfaction personnelle.
- 4.** Créer une relation, un lien social avec des personnes extérieures à l'établissement qui le prendront sous leur aile.
- 5.** Créer et renforcer les liens avec l'éducateur de l'institution, retrouver une cohérence dans son projet scolaire ou de vie.
- 6.** Établir des objectifs simples dans la vie de ces jeunes (leur permettre d'avoir un but, une source de motivation).

Un jeune avant tout (JAT)

Axe de prise en charge individualisée renforcée

Le jeune nécessite dans sa prise en charge en collectivité un renfort éducatif après journée et les jours non scolaires. Cette prise en charge a deux volets :

- apaiser les tensions que le jeune suscite avec ses pairs de par son inadaptation sociale et ses handicaps ;
- faire une gestion plus individualisée dans du collectif avec une adaptation du programme d'activités, des rituels et repères de structuration car l'état de ce jeune ne permet pas une adhésion classique.

Axe scolaire / intégration sociale

Le parcours de ruptures multiples et de blocage du processus des apprentissages est massif. Sa prise en charge scolaire est basée sur une déscolarisation planifiée, volontaire et concertée avec l'école accueillante afin de penser les plages horaires les plus complexes et les aménager.

Cette prise en charge a pour pré-requis, connus et acceptés de l'école et les partenaires : une organisation modulable, avec comme objectif un espace thérapeutique protecteur dont le but est l'apaisement et l'inclusion au sens large en prenant en compte les singularités, besoins et ressources de la situation.

Pour l'école, nous garantissons une disponibilité et réactivité d'interventions au sein de l'établissement pour gérer les crises clastiques ou troubles liés au comportement du jeune. Des processus d'accompagnement au sein de la classe sont pensés et articulés au besoin.

Après l'école, le jeune bénéficie d'un soutien à sa scolarité dans un espace spécifique lorsque les troubles des apprentissages nécessitent une approche individualisée.

Axe institutionnel

- L'accueil du projet a demandé une réflexion préliminaire et globale en interne : parler des profils connus de jeunes à problématiques multiples ; faire le tour des limites de nos interventions et des échecs éventuels passés ; réfléchir à l'articulation avec notre projet pédagogique.
- Des formations et supervisions supplémentaires à cette fin ont été mises en place.
- Il y a une mobilisation supplémentaire en interne (réunions, personnel...) de toute l'équipe psycho-médico-sociale et éducative car il faut prévoir un temps d'accordage et une adaptation constante avec tous les protagonistes.
- Les unités qui bénéficient du mode de pensée nouveau : des modèles de co-décision et intelligence s'articulent (cf. infra note « réseau »).

Chaque situation nécessite à veiller à la solidité du réseau d'intervenants car les amorces de désengagement peuvent rapidement déconstruire la contenance du dispositif

Axe familial

La situation qui nous concerne demande une énergie importante de cadre et solidité. Ceci s'est inscrit dans le besoin premier d'articuler tous les intervenants mobilisés (AAJ, case-manager, équipe mobile de double diagnostic, l'entre-temps) avec une clarification des rôles et fonctions de chacun et ses limites et moyens d'intervention.

Ceci demande d'avoir une communication rapide, efficace et fonctionnelle en interne et en externe.

Axe réseau

il y a un temps de travail dédié à la création et à l'entrée dans le dispositif (réunions, consultations, mails, réunions du groupe,...). Ceci nécessite aussi un temps d'accordage et une adaptation constante (réunion mensuelle, suivis et travaux intermédiaires).

Accepter les modèles de codécision et d'intelligence s'articulent :

- un réseau (local et global) s'engage et co-décide tout en gardant ses spécificités ;
- une transparence plus grande est travaillée sur les pratiques ;
- on accepte le corollaire d'avoir un effet miroir sur les pratiques des uns et des autres dans l'intérêt supérieur du jeune ;
- le respect des engagements et des protagonistes à venir outiller la situation, voire à organiser un time-out ou une prise en charge séquentielle, augmente la sécurité psychique des professionnels au contact d'une situation génératrice de violence. Ceci donne des modèles durables et évite le phénomène de rupture soudaine, violente et répétitive.

Il y a un renforcement des liens et de la collaboration avec l'école accueillante ; présentation ouverte et honnête du profil scolaire et comportemental du jeune ; construction de sécurité psychique du corps professoral quant à une disponibilité d'intervention rapide, pertinente et en cohérence avec leur projet d'établissement. Des réunions hebdomadaires et un accompagnement quotidien lors du « passage de bras » en centrant sur les réussites et compétences devant le jeune sont réalisés.

Les rencontres supplémentaires avec le réseau comme la plate-forme en santé mentale de la province du Luxembourg permet de partager les pratiques et augmenter l'adhésion du réseau local.

La collaboration avec la pédopsychiatrie et la formalisation de connaissances mutuelles et de protocole de collaboration permettent de partager les pratiques, adapter nos cadres pour s'épauler et convenir de protocole individuel à la situation du jeune JAT.

Chaque situation nécessite à veiller à la solidité du réseau d'intervenants car les amorces de désengagement peuvent rapidement déconstruire la contenance du dispositif, notamment dans des situations où le système de représentations du jeune et sa famille est massivement compromettant dans le développement de l'enfant.

Ateliers musicaux



Nous avons initié en 2019 un nouveau projet dans le cadre des ateliers musicaux : le tournage, le montage et la diffusion de clips vidéo pour mettre en image les chansons écrites par les jeunes. La question de l'image est centrale dans la société actuelle ; elle mérite donc d'être prise en compte dans notre accompagnement au quotidien. Nous pensons qu'elle peut également être porteuse pour nos bénéficiaires qui pourront ainsi se réapproprier une image plus fidèle d'eux-mêmes.

Le travail de captation est bien sûr effectué par et avec les jeunes mais nous les mettons également à contribution pour le travail d'édition (montage, découpe, choix...) des différentes prises. En étant au cœur de la construction de l'image, nous espérons, en plus de valoriser leurs choix artistiques, interroger les méthodes de montage et les choix éditoriaux des séquences visuelles qui défilent sur leurs téléphones portables.

Pour assurer une diffusion coordonnée, nous avons créé une page YouTube sur laquelle nous référençons les différents clips créés.

Le Providence Band s'est produit trois fois sur l'année 2019. La première fois dans le cadre du « Water Festival » à Etalle, dans le courant du mois d'août. Une quinzaine de jeunes sont montés sur scène pour la première partie musicale du concert. La deuxième fois en septembre pour animer la soirée de remise de chèque du Kiwanis d'Arlon et la troisième et dernière fois pour chanter quelques chansons à l'enterrement de l'épouse d'un membre de notre conseil d'administration.

Cahier de Bord 4

Le Cahier de Bord est un outil de communication et de gestion du quotidien créé pour les professionnels qui travaillent en équipe dans la relation d'aide. C'est une application spécialisée dans l'exploitation de données pédagogiques, organisationnelles et médicales centrées sur le dossier de l'utilisateur. Le programme est utilisé depuis 12 ans au sein de l'ASBL IMP La Providence.



Cahier de Bord

Les nouveautés 2019

1 Mise à jour du Module Présence

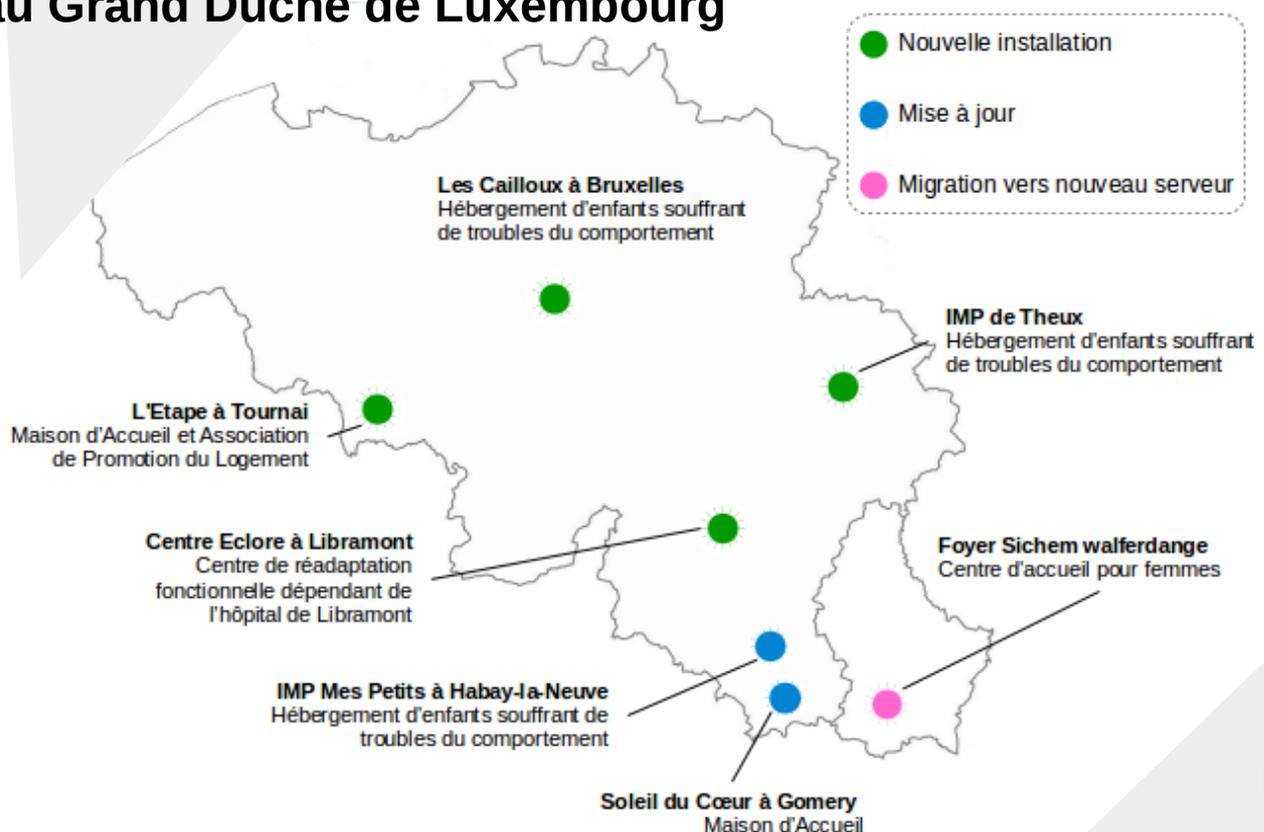
	S1	D2	L3	M4	
	A	A	SC	SC	12
	NS	NS	SC	SC	12
	NS	NS	SC	SC	12
	NS	NS	NS	SC	N
	NS	NS	NS	SC	12
	NS	NS	SC	SC	12
	A	A	SC	SC	12

2 Création d'un module de Gestion des Rendez-Vous

	Thérapeute3	Thérapeute4
7:00		
7:30		
8:00	08:00	08:00
8:30	08:30	08:30
9:00	09:00	09:00
9:30		
10:00		

3 Création du Module de Facturation (en test début 2020)

Le Cahier de Bord en 2019 en Wallonie, à Bruxelles et au Grand Duché de Luxembourg



Contacts



ASBL IMP La Providence

Rue des Ecoles 103
6740 ETALLE
BELGIQUE

N° d'entreprise : 0417.427.721
MAH210 – MAH459 – MVC265
CB : BE75-0682-3125-0451

 +32 (0)63 45 59 97

 www.implaprovidence.be

Le service d'accueil, administratif et financier

Darge Isabelle & Zimer Christine: secretariat@implaprovidence.be

Un service de direction transversal

Van Buggenhout Lieve : Sous-direction logistique
Brasseur Bernard : Sous-direction pédagogique
Lequeux Jérôme : Direction

Service Résidentiel pour Jeunes « IMP La Providence »

Les équipes éducatives

Unité de vie « Galopin » : Responsable Deldebes Axel galopin@implaprovidence.be
Unité de vie « Micado » : Responsable Lefort Antoine micado@implaprovidence.be
Unité de vie « Vega » : Responsable Di Marco Gianni vega@implaprovidence.be
Unité de vie « Aquarelle » : Responsable Louppe Olivier aquarelle@implaprovidence.be
Unité de vie « Zig-Zag » : Responsable Ambroise Julien zig-zag@implaprovidence.be
Unité de vie « SAS » : Responsable Dupont Roger sas@implaprovidence.be

Les équipes psycho-médico-sociales

Service médical et paramédical

Dr Meert, Dr Lermينياux & Fluzin Béatrice – infirmière : service.medical@implaprovidence.be
Henrion Christine – psychologue scolaire : psychri@implaprovidence.be
Leroy Caroline- psychologue clinicienne : caroline.leroy@implaprovidence.be
Destenay Nancy – logopède : logopedie@implaprovidence.be

Service Social

Léonard Cristina – volet administratif : cristina.leonard@implaprovidence.be
Raucy Coralie – volet pédagogique : coralie.raucy@implaprovidence.be
Céline Dechamps – volet pédagogique : celine.dechamps@implaprovidence.be

Service d'Accueil Spécialisé de Jour « La courte-échelle

Responsable Mélina Prégnon : courte-echelle@implaprovidence.be

Service de Logement Supervisé « D'une rive à l'autre »

Téléphone : +32 (0)63 58 17 25 courriel : 18.25@implaprovidence.be

Maison de Vie Communautaire « Proximam » :

Téléphone : +32 (0)63 45 70 83 courriel : proximam@implaprovidence.be

Service informatique et outil « Cahier de bord » :

Jean-Yves Schweigen – informaticien : service.informatique@implaprovidence.be



ASBL **IMP** La Providence

Rue des Ecoles 103
6740 ETALLE
BELGIQUE

N° d'entreprise : 0417.427.721
MAH210 – MAH459 – MVC265
CB : BE75-0682-3125-0451
Non assujetti à la TVA

 +32 (0)63 45 59 97

 www.implaprovidence.be

Nous soutenir

Avec délivrance d'une attestation fiscale en Belgique

Si vous souhaitez obtenir une attestation fiscale vous permettant de déduire le montant versé de vos impôts, vous pouvez verser votre don au numéro de compte de l'ASBL Arc-en-Ciel **BE41 6300 1180 0010** en mentionnant votre nom et votre adresse et la mention "don au projet n°108". Dès lors votre don sera intégralement versé à l'IMP La Providence. L'année suivante, lors du mois d'avril au plus tard, l'ASBL Arc-en-Ciel vous fera parvenir l'attestation fiscale si votre don atteint la somme minimale de 40,00 €, montant qui vous permet de bénéficier de l'exonération fiscale.

sans attestation fiscale

Les donateurs peuvent verser directement sur le compte de l'ASBL IMP La Providence **BE75 0682 3125 0451**.

Nous remercions nos généreux donateurs privés, services clubs, fondations et autres formes juridiques qui permettent d'améliorer le quotidien des enfants, adolescents et adultes que nous accompagnons. Nous sommes disponibles pour partager avec vous l'usage des dons et affectations réservées.